

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 2

Artikel: La soeur de lait
Autor: Coppée, Fr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Psaumes dans les églises avec le cor à bouguin et le pausaine ainsi qu'ils firent dimanche passé, et qu'ils demandent pour salaire chacun trente escus bons, il a sur ce esté passé et arresté que MM. les quatre et des Clefs pourront conclure le marché avec eux et, si possible, les engager pour trois ans. »

Il paraît qu'on était très content de ces musiciens, car le 4 décembre 1678, le Conseil décida, pour « encourager d'autant plus les deux jeunes gens de Bienné, qu'on a retenu pour ayder au chant des psaumes dans les églises avec leurs instruments, que, outre le gage à eux accordé qu'il leur sera baillé chascun un manteau dit couleur de la ville, et que le pausaine qu'il leur sera achemté sera sur ycellui imprimé les armes de la ville. »

LA SŒUR DE LAIT

Assise dans son bureau vitré, au fond du magasin, la belle Mme Bayard, en robe noire, en bandeaux bien sages, écrivait posément sur un énorme registre à coins de cuivre, lorsque son mari, revenant de ses courses matinales, s'arrêta sur le seuil pour gourmander ses hommes de peine qui n'en finissaient pas de décharger un haquet du chemin de fer du Nord, arrêté le long du trottoir, et apportant au gros droguiste de la rue Vieille-du-Temple une douzaine de fûts de glucose.

— J'ai une mauvaise nouvelle à t'apprendre, dit Mme Bayard en essuyant sa plume dans un petit godet de grenaille de plomb, quand son mari fut entré dans la cage de verre. Cette pauvre Voisin est morte.

— La nourrice de Léon!... Ah! la pauvre femme!... Et sa petite fille?

— C'est ce qu'il y a de plus triste, mon ami... Une parente de cette pauvre Voisin m'écrivit qu'ils sont trop pauvres pour se charger de l'enfant et qu'on sera forcée de l'envoyer à l'hospice... Oh! ces paysans!

Le droguiste resta un moment silencieux, en grattant sa forte barbe de gros homme blond; puis, tout à coup, regardant sa femme avec de bons yeux:

— Dis donc, Mimi, c'est la sœur de lait de Léon, si nous nous en chargions?

— J'y pensais, répondit simplement la belle commerçante.

— A la bonne heure, — s'écria le gros Bayard qui, se souciant peu d'être vu par ses commis et ses garçons de magasin, se pencha vers sa femme et la baissa sur le front, — à la bonne heure! Tu es une brave femme, Mimi; nous prendrons la petite Norine chez nous et on l'élèvera avec Léon... Ca ne nous ruinera pas, va... Et puis, je viens de faire un bon coup dans les quinquinas... Nous irons dimanche chercher l'enfant à Argenteuil, n'est-ce pas? Ce sera un but de promenade.

Des braves gens, ces Bayard! L'honneur de la droguerie! Leur mariage avait fondu deux maisons longtemps rivales; car Bayard était le « fils » du *Pilon d'Argent*, fondé par son trisaïeul en 1756, dans la rue Vieille-du-Temple, et avait épousé la « demoiselle »

de l'*Offrande à Esculape*, de la rue des Lombards, établissement datant du premier Empire, ainsi que l'indiquait son enseigne, copie du célèbre tableau de Guérin. Des braves gens! des très braves gens! et il y en a encore beaucoup comme ceux-là, quoi qu'on en dise, dans le vieux commerce parisien, — conservateurs des anciennes traditions, rendant le pain bénit à leur paroisse, allant en seconde loge le dimanche à l'Opéra-Comique, et ignorant les secrets de la vente à faux poids. — C'était le curé des Blancs-Manteaux qui avait ménagé ce mariage avec son confrère de St-Merry. Le premier avait administré le père Bayard à son lit de mort et s'effrayait de voir un jeune homme de vingt-cinq ans, tout seul dans une maison aussi lourde que le *Pilon d'Argent*, la plus fameuse pour les ipécacuanhas; et le second tenait beaucoup à établir Mme Simonin, à qui il avait fait faire sa première communion, et qui avait pour père un de ses plus importants paroissiens, le vieux Simonin, de l'*Offrande à Esculape*, une célébrité dans les camphres. Les négociations réussirent; les camphres et les ipécas — deux spécialités excellentes — furent unis par les saints noeuds du mariage: il y eut dîner et bal au Grand Véfour; et depuis dix ans déjà, travaillant tranquillement tous les jours, hiver comme été, dans sa cage de verre, Mme Bayard, avec sa pâleur de belle brune et ses honnêtes bandeaux plats, faisait rêver d'amour tous les jeunes commis du quartier Sainte-Croix de la Brettonnerie.

Cependant il y avait longtemps eu un chagrin dans ce bon ménage, un nuage dans ce ciel pur: un héritier s'était fait attendre, et ce ne fut qu'au bout de cinq ans que le petit Léon vint au monde. On devine avec quelle joie il fut accueilli. Ainsi on pourrait écrire un jour au-dessous du *Pilon d'Argent* ces mots prestigieux: « Bayard et fils ». Seulement, comme l'enfant arrivait au moment du coup de feu des colles de poisson, Mme Bayard, dont la présence au magasin était indispensable, ne put pas songer à nourrir; elle renonça même à prendre une nourrice sur lieu, craignant pour le nouveau né l'air peu salubre de ce coin du vieux Paris, et elle se contenta de faire tous les dimanches, avec son mari, le petit voyage d'Argenteuil, pour aller voir son fils chez sa « nounou », la mère Voisin, qui fut accablée comme on pense, de café, sucre, savon et autres douceurs. Au bout de dix-huit mois, la mère Voisin rendit le bébé dans un état magnifique, et, depuis deux ans, une bonne d'enfant, choisie avec soin, menait l'enfant prendre l'air dans le square de la Tour-Saint-Jacques, et faisait admirer à ses compagnes les bonnes joues à grosses couleurs et le derrière à fossettes du futur droguiste.

Donc, ces honnêtes Bayard, en apprenant la mort de la mère Voisin, ne supportèrent pas l'idée que la petite fille, qui avait été nourrie du même lait que leur fils, fût abandonnée à la charité publique et ils allèrent chercher Norine à Argenteuil.

Pauvre petite! depuis quinze jours que sa mère reposait au cimetière, elle avait été recueillie par un cousin tenant un cabaret à billard, et bien qu'elle n'eût pas encore cinq ans, on l'utilisait déjà à rincer les bocaux.

M. et Mme Bayard la trouvèrent charmante, avec ses grands yeux couleur de

ciel d'été et ses grosses mèches blondes qui s'échappaient de son méchant bonnet de deuil. Léon, qu'on avait amené avec sa bonne, embrassa sa sœur de lait, et le cousin, qui, le matin même, avait donné une paire de soufflets à l'orpheline, coupable de négligence à balayer la salle, s'attendrit devant les Parisiens, comme si le départ de Norine lui eût déchiré le cœur.

La commande d'un copieux déjeuner lui rendit sa sérénité.

C'était un beau dimanche de juin, on était à la campagne, et il fallait en profiter, — déclara M. Bayard, — pour prendre un peu l'air, pas vrai, Mimi? Et tandis que la belle Mme Bayard, ayant relevé sa jupe avec des épingles, s'en allait, en compagnie des enfants et de la bonne, cueillir un bouquet de fleurs des champs dans une prairie voisine, le droguiste, qui n'était pas fier, offrait un vermouth au cousin cabaretier et s'attablait auprès du billard couvert de cadavres de mouches.

On déjeuna sous une tonnelle chauve, que l'ardent soleil de midi criblait de rayons. Mais, bah! on s'était mis à son aise et on était bien tout de même. Mme Bayard avait attaché son chapeau par les bretelles au treillage, et son mari, coiffé d'un casque en paille de canotier prêté par le cabaretier, découpa gairement le canard. Le petit Léon et la petite Norine, qui tout de suite avaient été comme une paire d'amis, vidèrent le saladier de fromage à la crème; puis on bâtillova dans l'herbe, puis on fit une partie de canot, et, tout grisé de grand air et de campagne, ce ménage de commerçants, qui vivait ordinairement dans une rue de Paris où il y a de l'humidité en pleine canicule, poussa jusqu'au bout cette idylle à la Paul de Koch.

Oui, il y eut un moment, — comme on revenait en bateau, devant un délicieux couchant, aux petits nuages saumonés sur fond vert, — où Mme Bayard, la sérieuse Mme Bayard, dont le regard médusait les garçons droguistes, chanta l'air connu « Vers les rives de France », rythmé par le bruit des rames que maniait son mari en bras de chemise. On dina sous la tonnelle où l'on avait déjeuné; mais ce second repas fut plus triste; les phalènes nocturnes, qui venaient se brûler aux bougies, faisaient peur aux enfants, et Mme Bayard, ivre de fatigue, ne parvenait même pas à deviner le naïf rébus de son assiette à dessert.

N'importe! ce fut une bonne journée, et au retour, dans le wagon de première classe — ah! l'on ne s'était rien refusé — Mme Bayard, la tête sur l'épaule de son mari et regardant Léon et Norine écrasés de sommeil sur les genoux de la bonne, endormie elle-même, disait d'une voix heureuse :

— Vois-tu, Ferdinand, nous faisons une bonne action en recueillant cette pauvre petite... Et puis, ce sera comme une camarade pour Léon... Ils seront comme frère et sœur.

En effet, ils grandirent ainsi.

C'était décidément de très bonnes gens que ces Bayard. Ils ne firent aucune différence entre l'humble orpheline et leur fils bien aimé, — qui devait un jour, sous la raison sociale « Bayard et fils », monopoliser les rhubarbes et accaparer le castoréum; — et ils se mireront à l'aimer comme si elle eût été vraiment leur fille, cette petite Norine, qui était aussi intelligente que gentille,

aussi fine d'esprit que mignonne de corps.

La bonne conduisait maintenant deux enfants au square de la Tour-Saint-Jacques, quand il faisait beau, et le soir, à la table de famille, il y avait deux chaises hautes à côté l'une de l'autre, pour le frère et la sœur de lait.

D'ailleurs, M. et Mme Bayard ne tardèrent pas à s'apercevoir que Norine avait la meilleure influence sur Léon. Plus vive, plus nerveuse, plus facilement éducable que ce garçon lymphathique, un peu « empoté », d'après le mot du père, elle semblait lui communiquer quelque chose de sa légèreté et de sa flamme.

— Elle le secoue, disait Mme Bayard.

Et, depuis qu'il vivait en commun avec sa sœur de lait, Léon s'animait et se dégourdisait à vue d'œil.

FR. COPPEE.

(La fin au prochain numéro.)

Une chasse aux écus.

Il y a vingt ou vingt-cinq ans mourait à Fribourg le charcutier Lehmann, originaire de Soleure, célibataire. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Lorsqu'il arriva à Fribourg, il ne possédait que quelques hardes ; mais il parvint, par son travail, à amasser une jolie fortune, dont personne, néanmoins, ne connaissait le chiffre, grâce à la singulière façon dont il plaçait son argent. Tout ce qu'on savait, c'est qu'il possédait une maison au bas du Stalden, et que tous les samedis il montait cette rampe rapide, traînant, malgré son grand âge, une lourde charrette de viande salée, qu'il allait débiter sur le marché. On savait aussi qu'il avait une passion très forte pour les pièces de cinq francs en argent.

A sa mort, ce travailleur infatigable ne laissa d'autres héritiers que deux ou trois neveux, qui arrivèrent de Soleure pour lui faire la cour à ses derniers moments. Le malin charcutier, tout en leur léguant sa fortune, prit plaisir à émoustiller leur zèle en leur faisant l'endroit où était caché son principal trésor. Comme le laboureur de Lafontaine, cet homme, original à l'excès, leur avait conseillé de tourner et de retourner son immeuble, de fouiller avec persévérance tous les recoins de sa maison, leur donnant l'assurance que leurs efforts seraient récompensés.

Cette recommandation fut suivie à la lettre. Lehmann était à peine enterré que ses avides neveux, armés de pioches, marteaux et autres instruments démolisseurs, se mirent à l'ouvrage comme de vrais Californiens, avec une incroyable ardeur. Piquant, furetant, grattant, sondant tous les recoins de la demeure du vieux charcutier, ils purent craindre un instant de la voir couler sous leurs efforts. Ce travail de démolition ne dura pas moins de quinze jours. Le découragement finissait par s'emparer d'eux, lorsqu'un coup de pioche heureux découvrit enfin le trésor tant désiré.

On trouva, à la cuisine, dans l'intérieur du foyer, quarante-cinq mille francs en pièces de cinq francs. On peut se figurer la jubilation des neveux, qui oublièrent facilement leurs quinze jours d'impatience et de travail fiévreux.

Le fisc, par contre, n'oublia pas de s'associer à leur joie par une application équitable du droit de mutation.

La moo d'on caïon.

Cein que c'est què dè no : dévai lo né on sè va cutsi bin porteint, et lo matin, quand on sè reveillè, on est moo.

L'est cein qu'est arrevâ, n'ia pas grandteimps ào caïon ào cousin à l'oncllio à Toinon, on bio caïon gras, tant gras que lè rats allâvont après et que lo ráodzivont su lo dou sein que l'anglais ein preignè couson. Sè laissivè férè et parait que cein lài fasai dâo bin. Ne sé pas se cein lào démedzè adé, mà lè caïons âmont prâo étrè frottâ et n'ia rein dè tôt po lè férè dzourè. C'est tot coumeint lè vatsès quand on lè grattè su lo cotson.

Lo derrai dzo que l'a étai ein vià, cé caïon étai ein bouna santé et l'avâi onco bouna voix po remâofâ, mà lo leindéman matin, quand on lâi portè à medzi, lo pourro bougro étai lè quattro fai ein l'ai devant se n'audzo. L'étai bas. Quand on allâ lo derè ào cousin à l'oncllio à Toinon, ne savai pas què sè derè ; sè peinsâ que l'avâi petêtré z'u l'influeinsa ào bin oquie d'aprotseint, et failli allâ criâ lo peletset po lo veni queri, kâ ne faut pas badenâ avoué lè bêtés crêvâies, et quand bin l'est 'na perda, n'ia pas ! lè faut eincrottâ sein renasquâ. Quand l'écontchâo eut einmenâ stu caïon et que lo déchicotâ, sè peinsâ : Tot parâi l'a onna rude balla tsai ; n'est pas mészé ; ne cheint rein mau ; mè tsapräi dè l'agottâ devant dè lo mettrè dein lo crâo, et l'ein copa duè coutélettès, feinnameint po cheintrè lo goût. Sa fenna lè lâi met couâirè dein on cassoton su lo fû, et quand cein a bin mitenâ, le lo lâi sai su on assiéta. A la premire noce que medzè, m'einlevine se ne risquè pas dè se cassa onna deint. Ye ressoo cllia mooce, et que trâovè-te ? Onna petita bâlla dè cllia pétâirus qu'on tirè contrè lè pipès à l'abbâyi. Cein lâi baillâ à peinsâ, kâ lè coutélettès étiont adrâi bounès. Adon ye va revouâti l'anglais, trâovè que lo tieu avâi on perte drâi à coté dè iò l'avâi copâ lè coutélettès, et sè dese : L'a étai tiâ ; ne lo faut pas eincrottâ, mà lo mettrè ein sâocesse. Ye retornè per tsî lo cousin à l'oncllio à Toinon po savâi ào sù coumeint cein étai z'u avoué ce caïon, et sè trovâ que lo maître avâi de ào vôlet dè tâtsi dè sè débarrassi dè cllia pestès dè rats qu'allâvont après. Adon lo vôlet, sein rein derè à nion, preind on flobai, ya remoâ on lan dâi z'éboitons et sè met à l'affut du que devant. Ao premi

rat que vint, mon gaillâ tirè lo gatoillion, manquè lo rat, et fot bas lo caïon. Tot épouâiri dè sa pararda, va catsi son pétâiru, et dè creintè d'êtrè bramâ et d'avâi son condzi, n'en pipè pas on mot. L'est po cein qu'on a cru que lo caïon étai bo et bin crêvâ tot solet, et l'est dinsè que l'écortchâo a pu garni sa tseménâ, et que sa fenna a pu reimpliâ sè toupenès sein que cein lào cotâi gros.

A oquie, malheu est bon.

Livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Un magistrat républicain : G.-F. Hertenstein, par M. Numa Droz ; — La viole d'amour, conte, par M. H. Warney ; — A travers les Andes équatoriales, par M. V. de Floriant ; — Mab, nouvelle, par M. Jean Menos ; — Les mines de houille, par M. Edouard Lullin ; — En l'an deux mille, par M. Bodenheimer ; — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, rue Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

Le dernier numéro de la VIE POPULAIRE commence la publication du nouveau roman de M. A. Daudet : Port Tarascon, dernières aventures de l'illustre Tartarin. C'est l'odyssée du héros tarasconnais avec toutes les qualités de verve, d'humour et d'ironie qui caractérisent le talent du maître styliste. La VIE POPULAIRE continue, en outre, la publication des ouvrages en cours, signés Emile Zola, Paul Bourget, Léon Tolstoï, Emile Bergerat, etc. — En vente dans les kiosques. On s'abonne à l'Agence des journaux, 7, boulevard du Théâtre, Genève.

Evasion du prisonnier. — Jusqu'ici, aucune réponse satisfaisante. Quelques-uns ont cru trouver la solution en passant de la première cellule dans la cellule voisine ; puis en rentrant dans la première, sous prétexte d'y avoir oublié quelque chose, pour passer ensuite dans une autre. Ils ont été ainsi deux fois dans la première cellule, ce qui ne peut être admis. — Nous doutons qu'il y ait une solution possible sans passer par un angle au moins.

Réponses aux questions de samedi.

1^{re} question. — Les trains se sont rencontrés à midi, 3 minutes, 31 secondes, 13/11. — Ont répondu juste, MM. Ch. Ganière, à Colombier ; Jaquenoud, cafetier, à Genève ; J. Ogiz, à Orbe ; Cercle de La Côte, à Rolle, et Despond, cafetier, Lausanne.

2^{me} question. — Le capitaine ordonne aux deux enfants de passer ensemble sur la rive opposée ; l'un d'eux y reste et l'autre ramène le batelet. Au second voyage, un soldat traverse la rivière et l'autre enfant ramène le bateau ; au troisième voyage, les deux enfants passent ensemble et l'un ramène le batelet, dans lequel passe ensuite un soldat, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Ont deviné, MM. Jaquenoud, Genève, Mermoud, Echallens ; Jaunin, à Fey ; Cercle de La Côte, et Porchet, Tour-de-Peilz.

Le tirage au sort a donné la prime à M. Ogiz, à Orbe.